

Coopération internationale dans le secteur oléicole

Marrakchi M.

in

Allaya M. (ed.).
L'économie de l'olivier

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1988-V

1988
pages 27-32

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.0888>

To cite this article / Pour citer cet article

Marrakchi M. **Coopération internationale dans le secteur oléicole**. In : Allaya M. (ed.). *L'économie de l'olivier*. Paris : CIHEAM, 1988. p. 27-32 (Options Méditerranéennes : Série Etudes; n. 1988-V)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Coopération internationale dans le secteur oléicole

Moktar MARRAKCHI

*Projet Régional d'Amélioration de la Production Oléicole
FAO - Madrid*

I - Observations liminaires

La culture de l'olivier est un trait caractéristique des régions méditerranéennes où elle revêt une grande importance économique et sociale. Dans de nombreux pays elle représente la ressource principale des populations et occupe une des premières places dans le revenu agricole national.

Toutefois, en raison sans doute de son implantation géographique dans une zone qui comprend beaucoup de régions en développement, l'oléiculture n'a pas bénéficié des progrès scientifiques comme cela a été le cas pour d'autres espèces fruitières cultivées. De surcroît, la rusticité de cet arbre a indirectement contribué à cet état des choses car elle a permis l'établissement de plantations dans des zones marginales : sols excessivement pauvres, régions arides, terrains d'accès difficile, etc.

Cette situation correspond à une agriculture de type familial, visant surtout à l'autosuffisance où les échanges commerciaux sont limités.

Les conditions déficientes de l'oléiculture ont des conséquences sur la qualité des produits : les huiles obtenues sont parfois de mauvaise qualité,

elles doivent être soumises à des procédés de raffinage, soit à cause de leur acidité trop forte, soit parce qu'elles présentent des caractères organoleptiques anormaux.

L'importance économique et sociale de l'olivier dans le Bassin Méditerranéen impose la mise en oeuvre d'un programme d'amélioration basé avant tout sur la structuration de l'oléiculture. Une bonne partie de l'oliveraie traditionnelle présente une potentialité naturelle qui peut être valorisée valablement grâce à l'emploi de méthodes culturales appropriées. Par contre, d'autres zones marginales doivent être reconverties et remplacées par d'autres cultures. Enfin, il faudra envisager la création d'un secteur moderne et intensif à forte densité de plantation et à haute technicité. Un intérêt particulier devra être apporté à la production d'olives de table en raison de possibilités intéressantes qu'elles offrent du point de vue commercial.

L'amélioration de la production devra être complétée par la modernisation et la rationalisation des huileries en procédant à une redistribution et concentration des huileries modernes et bien équipées. Cela permettra d'obtenir des huiles de bonne qualité, capables de maintenir une économie saine.

Devant cette situation, les pays oléicoles du Bassin Méditerranéen, où l'on trouve 98 % de la production mondiale d'huile d'olive, ont estimé qu'une action menée sur le plan national et international serait de nature à améliorer la production oléicole, à promouvoir les échanges de technologies, à accroître la productivité des arbres, à réduire les coûts de production et à rentabiliser au maximum le secteur compte tenu de la concurrence d'autres huiles alimentaires végétales.

C'est dans ce cadre que plusieurs mesures ont été mises en application. Le Conseil Economique et Social des Nations Unies a négocié un Accord International sur l'huile d'olive qui est entré en vigueur en 1959. La FAO a mis en place un programme interrégional en 1966 pour une durée de cinq ans. La 15ème session de la Conférence de la FAO a créé un Comité FAO de la Production Oléicole.

Conjointement à ces démarches entreprises à l'échelle internationale en faveur du secteur oléicole, le Gouvernement espagnol a créé en 1970 un projet oléicole (CEMEDETO de Cordoue) ; le Gouvernement grec a créé un autre projet en 1971 ; le Gouvernement tunisien a créé un troisième projet oléicole en 1972. Tous ces projets avaient pour objectif l'amélioration de la production nationale oléicole.

En 1974, le Bureau Régional de la FAO pour l'Europe a mis en place un réseau de recherche oléicole dont la coordination a été confiée à l'Espagne ; la création de ce réseau permettait d'assurer le continuité des travaux de recherche entrepris par le CEMEDETO tout en les élargissant.

En 1977, une mission conjointe PNUD/FAO a visité neuf pays oléicoles afin d'identifier les possibilités d'une création d'un Projet Régional Oléicole. Cette mission a confirmé le grand intérêt des pays à réaliser un tel projet dans les meilleurs délais.

C'est ainsi que le document du Projet Régional d'Amélioration de la Production Oléicole a été élaboré en 1979 par la FAO, soumis pour étude et avis aux différents pays et au Conseil Oléicole International, et approuvé par le PNUD qui en a assuré le financement.

Une phase préparatoire de trois ans du Projet Régional a démarré en 1980. Dix-sept pays ont

adhéré à ce projet. Il s'agit de l'Algérie, Chypre, l'Egypte, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Iraq, l'Italie, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, le Portugal, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et la Yougoslavie.

Le siège du projet est installé à Madrid, à l'Institut Espagnol de la Recherche Agronomique et auprès du Conseil Oléicole International.

II - Conception

Le Projet Régional a donc été conçu de manière à établir une collaboration étroite entre les pays oléicoles et tous les organismes et institutions spécialisés, notamment pour ce qui concerne le transfert des connaissances scientifiques et techniques et les appuis mutuels pouvant être organisés compte tenu des complémentarités existantes. C'est dire l'importance des échanges de tous ordres ainsi que les contributions à attendre des Instituts de Recherche les plus avancés, particulièrement ceux des pays oléicoles du Nord de la Méditerranée.

Par ailleurs, il a été constaté que dans les pays membres du Projet Régional, l'oléiculture se situait à des niveaux différents, aussi bien pour la production que pour la transformation des huiles et qu'il en était de même pour les moyens institutionnels, humains, ainsi que les programmes de recherche et de développement.

Pour cette raison le but recherché est de faciliter dans chacun des pays membres la création ou le renforcement des structures de recherche, grâce à la formation professionnelle, à l'analyse des situations actuelles en vue d'améliorer la production et la productivité, et enfin à l'appui apporté à la conception et l'organisation des activités.

De surcroît, et afin d'éviter que pour un même thème des activités soutenues par le Projet Régional se développent dans plusieurs pays simultanément sans coordination, on envisage la spécialisation des centres les plus avancés dans chacune des disciplines que l'on retiendrait ; ces centres serviront de pôles de rayonnement pour le reste de la région.

En outre, des séminaires et réunions techniques sont périodiquement organisés pour permettre l'étude des questions techniques et scientifiques,

rendre compte des résultats des travaux réalisés et favoriser les échanges d'informations entre les spécialistes.

Dans le même esprit, le Projet Régional encourage la participation des pays membres aux travaux des réseaux de recherche oléicole et prend toutes les dispositions pour permettre aux chercheurs d'assister aux réunions du réseau.

Sur un plan général, le résultat attendu est d'offrir à chaque pays la possibilité de profiter de l'expérience des autres. Ainsi, le fait d'avoir associé l'ensemble des pays oléicoles au sein d'un même Projet constitue l'un des facteurs favorables permettant une large coopération sur des thèmes d'intérêt commun.

III - Objectifs du projet régional

Compte tenu des constats effectués, l'idée essentielle sur laquelle se fondent les objectifs est de mettre en commun les résultats de la recherche et de l'expérience acquise de façon à aboutir à un équilibre interrégional par un transfert technologique des pays les plus avancés vers les pays en développement.

En fait, il s'agit de faire passer la culture de l'olivier du niveau encore largement traditionnel qui est le sien dans beaucoup de pays à celui d'une arboriculture moderne. Le but poursuivi pourra être réalisé par l'application des connaissances scientifiques et techniques et par la prise en considération des objectifs suivants :

- augmenter la productivité des plantations et aboutir ainsi à un abaissement des coûts de production ;
- aider les pays membres pour l'établissement de leurs programmes nationaux de recherche et d'expérimentation, ainsi que pour la réalisation d'études spécifiques ;
- améliorer la qualité des produits de l'olivier et les rendre plus compétitifs afin de conduire à un accroissement de la consommation et de consolider leur position tant sur les marchés nationaux qu'internationaux ;
- valoriser les sous-produits de l'olivier.

La réalisation de ces objectifs rend nécessaire le renforcement de la recherche et de l'expérimentation, le développement des activités de formation du personnel scientifique et technique, ainsi que l'établissement de liens effectifs de coopération entre les instituts et stations qui favoriseront les transferts de connaissances, faciliteront les échanges d'information et d'expérience et accéléreront l'obtention des résultats par la mise en oeuvre de programmes communs fondés sur une répartition des tâches.

IV - Activités entreprises

Les activités conduites par le Projet Régional depuis sa création ont été articulées autour de quatre axes de travail principaux :

- la formation professionnelle et le perfectionnement des cadres ;
- le renforcement de la recherche appliquée ;
- l'établissement des liens de coopération entre institutions ;
- les études et les travaux spécifiques.

La formation professionnelle des cadres de tous les niveaux a toujours été considérée par le Projet Régional comme étant une activité hautement prioritaire.

Les efforts accomplis à ce titre ont notamment porté sur la mise en place d'un dispositif permettant la réalisation des actions de formation dans les meilleures conditions d'efficacité.

C'est ainsi qu'un véritable réseau de formation intéressant les disciplines essentielles de l'oléiculture et de l'oléotechnie a été créé ; son caractère permanent s'affirme de jour en jour.

Pour cela, il a été fait appel aux instituts, stations et organismes ayant une parfaite maîtrise des thèmes et pour lesquels un transfert de connaissances était souhaité.

L'un des soucis essentiels du Projet Régional a donc été de doter les structures sur lesquelles s'appuient les actions de formation d'un outil permanent. Les pays membres pourront y faire

appel, même après l'achèvement du Projet Régional.

Dans ce cadre, des efforts particuliers ont été accomplis, qu'il s'agisse de la formation de niveau supérieur ou de niveau moyen, de l'octroi de bourses comme moyen d'accompagnement, ou de la vulgarisation considérée comme support du transfert de connaissances et diffusion des techniques.

Pour la formation du groupe, cette activité concerne la création d'un enseignement supérieur oléicole et l'organisation de cours internationaux traitant de thèmes spécifiques.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur oléicole (à la suite d'une demande pressante des États membres), le Projet Régional a mis en place, au sein de l'Institut National Agronomique de Tunis, une formation supérieure oléicole de III^{ème} Cycle, conjointement avec l'Institut National Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat.

C'est donc la première fois qu'une formation oléicole spécialisée du niveau supérieur se met en place dans un pays du Bassin Méditerranéen. Cette formation comporte un caractère exemplaire dont profiteront tous les États membres.

Depuis le démarrage de ce cycle de formation, quarante ingénieurs spécialisés en oléiculture ont été formés. Ils proviennent d'Algérie, d'Égypte, de Grèce, du Maroc, de Tunisie et de Turquie. Il s'agit là d'un apport devant marquer le développement de l'oléiculture de la région.

Pour ce qui est de l'organisation des cours internationaux, le Projet Régional a réalisé :

- six cours internationaux d'oléiculture au profit des cadres moyens en Algérie ;
- deux cours internationaux sur l'élaboration des olives de table à l'Institut des Matières Grasses de Séville (Espagne) ;
- quatre cours internationaux sur la mécanisation de la récolte des olives au Centre Régional de Recherche et de Développement Agraire d'Andalousie à Cordoue (Espagne) ;
- un cours international sur l'intensification et la fertilisation de la culture de l'olivier au Centre d'Amélioration et de Démonstration des Techniques Oléicoles de Cordoue (Espagne) ;

- deux cours internationaux d'entomologie oléicole au CIVAM de la Colle-sur-Loup (France) ;

- un cours international sur la multiplication de l'olivier au Centre de Recherche et de Développement Agraire d'Andalousie à Cordoue (Espagne) ;

- deux cours internationaux sur l'amélioration de la qualité de l'huile d'olive à l'Institut d'Oléotechnie de Pescara (Italie) pour le premier, et à l'Institut des Plantes Subtropicales et de l'Olivier de La Canée (Grèce) pour le second ;

- un cours international sur la gestion et le fonctionnement des huileries à la Station Expérimentale d'Oléiculture *Venta del Llano* à Jaen (Espagne) ;

- trois cours nationaux d'oléiculture et l'oléotechnie au Portugal et en Syrie.

Quant à la formation individuelle, et indépendamment des activités concernant la formation de groupe, le Projet Régional a accordé 376 bourses individuelles.

Ces bourses ont permis aux bénéficiaires de suivre des cycles courts de formation universitaire, d'effectuer des stages de spécialisation, de perfectionnement et de participer à des réunions techniques.

En ce qui concerne la formation des agriculteurs, dix voyages d'études ont été organisés en Espagne, Italie et Tunisie au profit de 205 producteurs.

Pour cette formation, le Projet s'est appuyé sur les réseaux de recherche et développement existant de manière à atteindre la meilleure efficacité et créer des liens de coopération entre les Instituts et Stations, ce qui est l'un des objectifs assignés au Projet Régional.

Un autre aspect des activités du Projet est l'appui direct aux États membres qui s'est traduit par :

- l'établissement des programmes nationaux de recherche et de développement ;
- la promotion d'actions nationales spécifiques ;
- l'analyse de la situation du secteur oléicole ;
- le renforcement des institutions de recherche/développement en oléiculture et oléotechnie ;

- la formulation des projets nationaux d'amélioration de la production oléicole.

Cet appui s'est traduit par le recrutement de 222 consultants qui ont effectué des missions dans les différents pays membres du Projet Régional.

Au chapitre de l'établissement des liens de coopération entre les institutions, le Projet Régional a essayé de déterminer les problèmes d'intérêt commun à plusieurs pays et d'identifier les thèmes prioritaires sur lesquels devraient être concentrés les efforts.

En effet, une collaboration très étroite a été établie entre les sous-réseaux de recherche oléicole et le Projet Régional ; elle a entraîné une participation toujours croissante des spécialistes provenant du Sud de la Méditerranée, aux travaux des réunions de ces sous-réseaux oléicoles.

Afin de mieux garantir le transfert technologique souhaité, des séminaires internationaux et des réunions de groupes d'experts ont été organisés :

- un séminaire international sur la Mécanisation de la Récolte des Olives a eu lieu en 1980 à Rome (Italie) ;

- un autre séminaire international sur la Culture Intensive de l'Olivier s'est tenu en 1981 à Marrakech (Maroc) ;

- un troisième séminaire international sur la Valorisation des Sous-produits de l'Olivier a eu lieu en 1981 à Monastir (Tunisie) ;

- un quatrième séminaire international sur les Coûts de Production des Olives et des Huiles s'est tenu en 1982 à Pescara (Italie) ;

- un cinquième séminaire international sur l'Irrigation des eaux chargées a eu lieu en 1982 à Tunis (Tunisie) ;

- un sixième séminaire international sur la Technologie de l'Huile d'Olive et la Valorisation des Sous-produits s'est tenu en 1986 à Izmir (Turquie) ;

- Finalement, un séminaire oléicole national a eu lieu à Marsa Mathrouh (Egypte).

Par ailleurs, cinq réunions de groupes d'experts ont eu lieu en Espagne, en Turquie et au Portugal

pour l'étude des problèmes techniques concernant l'oléiculture et l'oléotechnie.

Il faut souligner que les interventions n'ont pas concerné uniquement la promotion des travaux de recherche au niveau de la région : elles ont permis la conception, la formulation et l'aide au démarrage de Projets Nationaux, qui vont servir de satellites au Projet Régional. C'est le cas de certains projets en Algérie, à Chypre, en Egypte, en Libye, au Maroc, en Syrie et en Tunisie.

D'autres activités spécifiques demandées par le Conseil Oléicole International sont conduites au profit des Etats membres : il s'agit de l'étude du coût de production des olives et des huiles, de l'étude de l'inventaire oléicole et de l'étude de la valorisation des sous-produits de l'olivier.

Afin de mieux valoriser les actions entreprises et d'assurer le suivi de certaines opérations, il a été procédé, au sein du Projet, à la diffusion d'informations scientifiques et techniques à tous les pays membres. Il s'agit là d'une activité devant retenir toute l'attention puisqu'elle aura des conséquences directes sur la vulgarisation, l'encadrement et le rayonnement.

Un bulletin de liaison bimestriel *Nouvelles Oléicoles* a été créé. Il est l'organe de diffusion de l'information et de transfert de connaissances souhaité par tous. Trente et une publications scientifiques ont fait l'objet d'une large diffusion à tous les membres, en différentes langues.

V - Conclusion

Dès le début de ses opérations, le Projet a établi des relations de travail permanentes et organisées avec les pays membres. Chacun de ces pays a désigné un correspondant officiel chargé de coordonner et de suivre toutes les activités conduites par le Projet à son profit. Le dispositif ainsi mis en place a parfaitement fonctionné.

En fait, et dans ce cadre, le Projet a été le point de convergence de nombreux appuis (COI - CEE - pays donateurs - instituts de recherche et de formation) et a constitué une structure indispensable au développement d'une coopération efficace entre les pays oléicoles et entre ces pays et les organisations et centres nationaux ou internationaux susceptibles de leur apporter une assistance technique et matérielle.

C'est incontestablement grâce au Projet qu'une coopération régionale s'est instaurée autour du Bassin Méditerranéen.

Cette coopération qui associe au sein d'une même structure les pays d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche Orient, a permis (et devrait continuer de permettre) à chacun de profiter de l'expérience des autres, en facilitant les transferts technologiques.

Le Projet a su créer une nouvelle dynamique au sein de chacun des pays membres, qui ont tous mis en oeuvre de nouveaux programmes d'amélioration de la productivité oléicole fondés sur l'application des plus récents acquis scientifiques et techniques. C'était là l'un de ses principaux objectifs et l'on peut considérer qu'il a été atteint.

Cependant, et de la même manière, on peut affirmer que l'avenir de l'oléiculture dans les pays de la région dépend du soutien et du suivi des programmes mis en place.

Compte tenu de ce qui précède, la plus importante conclusion est la nécessité de doter le secteur oléicole d'une structure régionale -ou internationale- soutenue par les organisations internationales et/ou intergouvernementales, ainsi que de structures nationales spécialisées quand elles n'existent pas.

Cette structure, ouverte à tous les pays oléicoles, devrait avoir essentiellement pour rôle, sans que cela soit limitatif, de promouvoir, au niveau international et national, un ensemble d'activités dans les divers domaines de la recherche et du développement oléicole, avec pour objectifs : l'accroissement de la productivité des plantations d'oliviers et les industries oléicoles, l'amélioration

de la qualité de leurs produits et la valorisation maximale de leurs sous-produits.

Dans ce but, les activités de cette structure permanente devraient être organisées autour des principaux axes de travail suivants :

Recherche : soutien actif au réseau coopératif européen de recherche oléicole, dont l'aire d'action englobe l'ensemble des pays oléicoles. Ce soutien devrait se manifester par des interventions : pour l'élaboration des programmes, la coordination et le suivi de leur réalisation par les instituts concernés, la diffusion régulière des acquis obtenus et si besoin est, la mise à la disposition de spécialistes consultants et la prise en charge de la participation de spécialistes aux réunions du réseau.

Formation : soutien à tous les niveaux, plus spécialement dans les domaines de la recherche et de l'amélioration de la qualité des produits, ainsi que dans le cadre de cours internationaux et d'échanges entre instituts spécialisés.

Analyse des situations : soutien aux travaux conduits dans chaque pays pour disposer des instruments de base de la modernisation oléicole, à savoir : inventaire, bilans, analyses, détermination des potentialités, définition des politiques et des programmes, coûts de production, et évaluation des résultats.

Transferts technologiques : renforcement, des liens de coopération entre les pays oléicoles et leurs institutions spécialisées, ainsi que la diffusion d'informations scientifiques, notamment des résultats de la recherche, la publication de documents techniques et de manuels pratiques.

Séminaires et groupes d'experts : approfondissement de thèmes prioritaires d'intérêt commun à la plupart des pays oléicoles.